

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 19 MARS 2024 à 18 H 00
SALLE DES FETES – BOURNAZEL**

L'an deux mille-vingt-quatre, le dix-neuf mars, à 18 Heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des Fêtes de BOURNAZEL, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU, Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Bernard TRESSOLS (Titulaires).

Commune de PENNE : Madame Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Thierry GUIRAUD (Titulaires).

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Messieurs Jean-Christophe CAYRE, Jean-Paul MARTY (Titulaires)

Commune de LES CABANNES : Messieurs Patrick LAVAGNE, Philippe WOILLETZ (Titulaires).

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET, Monsieur Jérémie STEIL (Titulaires)

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire).

Commune de MILHARS :

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire).

Commune de LIVERS-CAZELLES : Madame Nadine FILIPE, Monsieur Bernard BOUVIER (Titulaires).

Commune de MOUZIEYS PANENS : Monsieur Claude BLANC (Titulaire).

Commune de SOUEL : Monsieur Frank CEBAK (Titulaire).

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire).

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Jean-Christian BOHERE (Titulaire)

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Le Riols)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD (Titulaire).

Commune de LOUBERS :

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE (Titulaire).

Commune de MARNAVES : Monsieur Benoit OURLIAC (Titulaire).

Commune de NOAILLES : Monsieur Jean- Philippe GINESTE (Titulaire).

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Laurent VAURS (Titulaire)

Commune de SALLES sur CEROU :

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Matthieu AMIECH (Titulaire)

Commune d'AMARENS : Monsieur Alain GUILHABERT (Suppléant)

Commune de FRAUSSEILLES : Madame Arielle BRUN (Titulaire).

Commune de DONNAZAC : Madame Caroline BREUILLARD (Titulaire)

Pouvoirs :

Madame Christine TRESSOLS (Mouzieys-Panens) à Monsieur Claude BLANC.

Madame Laurence POILLERAT-ZAGANADIN (Penne) à Monsieur Thierry GUIRAUD.

Monsieur Pierre PAILLAS (Milhars) à Monsieur Bernard ANDRIEU.

Monsieur Serge ROUQUETTE (Noailles) à Monsieur Jean-Philippe GINESTE

Formant la majorité des membres en exercice et représentés.

Absents et excusés : Madame Sylvie GRAVIER (Milhars) Messieurs Claude GENIEY (Loubers), Thierry DOUZAL (Salles sur Cérou), Bernard RIVIERE (St Marcel Campes), Serge DALMIERES (Bournazel), Jean-Claude LAVY (Cordes)

Monsieur Frédéric ICHARD a été élu secrétaire de séance.

4-19.03.24- Délibération portant demande de subventions (DETR et Département)- Eclairage du terrain de Rugby de BOURNAZEL.

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur Philippe WOILLEZ, Vice-président en charge du bâtimentaire de la communauté de communes, présente au conseil communautaire le dossier concernant l'éclairage du terrain de Rugby de BOURNAZEL, au titre de cet exercice comptable.

L'objet des travaux est de procéder à la mise en place d'un éclairage du terrain afin de permettre au club de s'entraîner en soirée.

Le coût total de ces travaux est estimé à : 7 721.00 Euros Hors Taxes.

Il présente ensuite le plan de financement prévisionnel de cette opération qui va servir aux demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR et du Département.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DES TRAVAUX ECLAIRAGE TERRAIN DE RUGBY DE BOURNAZEL.

COÛT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION	
Postes de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	Montant prévisionnel HT
Raccordement électrique, fourniture câbles...	2 589 €
Réalisation d'une tranchée, massif de candelabre...	5 132€
Coût HT	7 721 €

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL			
Financiers	Sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
Etat -DETR	Sollicité	3 860, 50 €	50 %
Autre subvention État (à préciser)		€	
Conseil régional		€	
Conseil départemental	Sollicité	2 316,30 €	30%
Fonds européens (à préciser)		€	
Autres (à préciser) :			
Sous-total		6 176, 80 €	80%
Autofinancement		1 544, 20 €	20 %
Coût HT		7 721 €	

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président et après avoir pris connaissance du plan de financement prévisionnel des travaux présenté, à la demande de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire,

- **Valide** le plan de financement présenté,

- **Autorise** le Président à procéder aux demandes de subventions :

➤ **Auprès de l'Etat au titre de la DETR.**

➤ **Auprès du Département.**

- **A signer** toutes les pièces inhérentes à ce projet.

- **A inscrire** cette opération au budget primitif 2024 au regard du plan de financement présenté.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an, que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,



Frédéric ICHARD

Le Président,



Bernard ANDRIEU

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture le et de sa publication le et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter du